

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 novembre 2020**

L'an deux mil vingt, le dix-sept du mois de novembre à vingt heures zéro minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle culturelle, route d'Auneau, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Benjamin BEYSSAC, Maire.

Etaient présents : M. BEYSSAC Benjamin, M. AUCHÉ Vincent, Mme BONNIN Sylvie, M. BRESSAND Pascal, Mme DESRUES Francisca, Mme JOSEPH Martine, M. MALLET Franck, Mme GASTÉ Catherine, M. CAILLÉ Christophe, Mme PERTHUIS Sophie, M. KOJÉOU Pascal, Mme BINEY Katia, Mme HOOGE Laetitia, M. TRUBERT Guillaume, conseillers municipaux.

Procuration : Rémy LECLAIR donne procuration à Vincent AUCHÉ.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de membres votants : 15

Sylvie BONNIN a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation du Conseil municipal : 13 novembre 2020.

OBJET : CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

Vu les dispositions de l'article L.1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que la commission d'appel d'offres est composée conformément aux dispositions de l'article L1411-5 du même code ;

Vu les dispositions de l'article L1411-5 du code général des collectivités territoriales, prévoyant que la commission d'appel d'offres d'une commune de moins de 3500 habitants doit comporter, en plus du Maire, président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires,

Vu les démissions adressées par courrier à Monsieur le Maire de M. Jean-Luc FABLET de la liste "Agir, vivre, ensemble" en date du 20 octobre 2020, de M. Michel GUERIN le 5 novembre 2020 et de Mme Nathalie NATUREL le 6 novembre 2020,

Considérant l'installation de M. Guillaume TRUBERT, candidat suivant sur cette liste "Agir, vivre, ensemble",

L'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres à caractère permanent doit s'effectuer au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Dans ces conditions la liste "Agir, Vivre, Ensemble" dont 2 membres sont installés au Conseil municipal ne pourra pas être représentée à la commission d'appel d'offres en raison de la méthode de calcul.

De ce fait, et afin de n'écarter personne, le Conseil municipal propose de présenter une liste unique composée de conseillers municipaux de la liste "Une nouvelle dynamique pour Nogent" et de la liste "Agir, Vivre, Ensemble".

Les listes "Une nouvelle dynamique pour Nogent" et "Agir, Vivre, Ensemble" présente :
Ms. Vincent AUCHÉ, Francisca DESRUES, Guillaume TRUBERT, membres titulaires,
Mme et Ms. Martine JOSEPH, Christophe CAILLÉ, Franck MALLET, membres suppléants.

Il est ensuite procédé au vote ainsi qu'au dépouillement :

Nombre de votants : 15

Bulletins blancs ou nuls : 1

Suffrages exprimés : 14

Sont ainsi déclarés élus :

Ms. Vincent AUCHÉ, Francisca DESRUES, Guillaume TRUBERT, membres titulaires,

Mme et Ms. Martine JOSEPH, Christophe CAILLÉ, Franck MALLET, membres suppléants,

pour faire partie, **avec Monsieur le Maire, Président**, de la commission d'appel d'offres à caractère permanent.

Fait et délibéré le 17 novembre 2020,

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

M. Benjamin BEYSSAC.



Certifié exécutoire compte tenu de
La transmission en Préfecture le : 23/11/2020
La publication le : 23/11/2020
Le Maire :

